

GUIDE PRATIQUE

À usage des véhicules légers

Dans le cadre du dispositif de sécurisation de la ville de Lourdes mis en place du 3 au 6 octobre 2018 inclus pour le Pèlerinage du Rosaire, certaines rues aux abords proches du Sanctuaire connaîtront des perturbations de circulation.

Afin de faciliter l'accès des voyageurs jusqu'à leur lieu d'hébergement, ce guide pratique propose des solutions aux véhicules légers pour se rendre à leur hôtel et au Sanctuaire.

DU 3 au 6 octobre 2018 INCLUS

Circuler de préférence pendant les horaires d'ouverture de la circulation :

Du mercredi 3 au vendredi 5 octobre inclus : avant 7h30, de 9h à 11h, de 12h30 à 18h et après 23h.

Le samedi 6 octobre : avant 7h30, de 9h à 11h et à partir de 12h.

Le dispositif préconisé par la Ville de Lourdes

Pendant les horaires d'ouverture de la circulation :
Du mercredi 3 au vendredi 5 octobre inclus : avant 7h30, de 9h à 11h,
de 12h30 à 18h et après 23h.
Le samedi 6 octobre : avant 7h30, de 9h à 11h et à partir de 12h.

Heures d'arrivée dans la ville de Lourdes conseillées

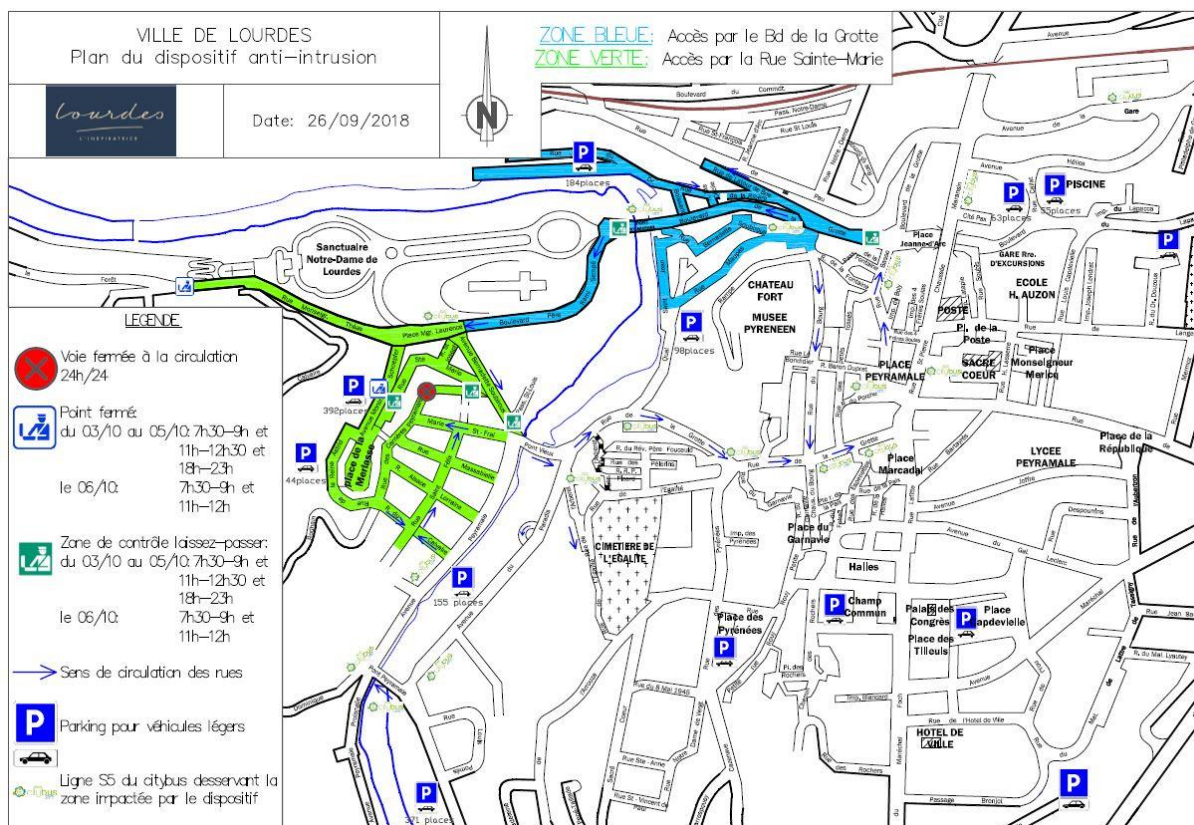
Si mon hôtel dispose d'un parking privatif, je peux m'y rendre avec mon véhicule personnel.
En dehors de ces horaires, je devrai stationner mon véhicule dans un des parkings aménagés.

Itinéraire conseillé aux véhicules légers

Pour se rendre à son hôtel situé en zone bleue : Accès par le Boulevard de la Grotte.

Pour se rendre à son hôtel situé en zone verte : Accès par le Boulevard de la Grotte ou par l'Avenue Peyramale.

Pour quitter son hôtel et repartir vers Lourdes centre et périphérie : Emprunter la Rue de la Grotte ou l'Avenue du Paradis.



Plan en grand format en dernière page

Pendant les horaires de fermeture de la circulation :

Du mercredi 3 au vendredi 5 octobre inclus :
De 7h30 à 9h, de 11h à 12h30 et de 18h à 23h

Le samedi 6 octobre : de 7h30 à 9h et de 11h à 12h

Pendant ces horaires, les véhicules légers ne peuvent plus circuler dans les zones sécurisées.

Pour les visiteurs se rendant à Lourdes en voiture, des parkings sont spécialement aménagés en divers points de la ville afin de faciliter le stationnement.

Il est par conséquent fortement conseillé de se diriger vers le parking le plus près de la zone dans laquelle se trouve son hôtel :

- Zone bleue : Haut du boulevard de la Grotte : Parking du Lapacca (gratuit)
- Zone verte : Avenue Bernadette Soubirous :

Parking avenue du Paradis (payant)

Parking esplanade du Paradis (gratuit) :

- Zone verte : Rue Sainte-Marie : Parking couvert de la Merlasse (payant)

PARKING DU LAPACCA

Je circule à pied

Temps de marche depuis le parking du Lapacca vers :

- Haut du Boulevard de la Grotte : 4 min
- Bas Boulevard de la Grotte : 12 min
- Entrée du Sanctuaire Porte Saint-Michel : 16 min
- Entrée du Sanctuaire Porte Saint-Joseph : 19 min

Je privilégie le transport local (Citybus)

La ligne S5 : Arrêt Lapacca

Sens de circulation du Citybus : descendant depuis le haut du Boulevard de la Grotte vers le Sanctuaire :

Fréquence de passage :

6h30 – 9h00, et 20h00 – 22h30 : Toutes les 30 minutes

9h00 - 19h00 : Toutes les 15 minutes

PARKINGS DU PARADIS ET ESPLANADE DU PARADIS

Je circule à pied

Temps de marche depuis le Parking Avenue du Paradis/ Esplanade du Paradis vers :

- Haut du Boulevard de la Grotte : 20 min
- Entrée du Sanctuaire Porte Saint-Michel : 7 min
- Entrée du Sanctuaire Porte Saint-Joseph : 9 min
- Rue Sainte-Marie : 6 min

Je privilégie le transport local (Citybus)

La ligne S5 : Arrêts Mercure ou Paradis

Sens de circulation du Citybus : descendant depuis le haut du Boulevard de la Grotte vers le Sanctuaire :

Fréquence de passage :

6h30 – 9h00, et 20h00 – 22h30 : Toutes les 30 minutes

9h00 - 19h00 : Toutes les 15 minutes

PARKING DE LA MERLASSE

Je circule à pied

Temps de marche depuis le Parking de la Merlasse vers :

- Haut du Boulevard de la Grotte : 20 min
- Bas Boulevard de la Grotte : 8 min
- Entrée du Sanctuaire Porte Saint-Michel : 5 min
- Entrée du Sanctuaire Porte Saint-Joseph : 2 min

L'arrivée des visiteurs par train à la Gare SNCF est également conseillée.

GARE SNCF

Je circule à pied

Temps de marche depuis la Gare SNCF vers :

- Haut du Boulevard de la Grotte : 8 min
- Entrée du Sanctuaire Porte Saint-Michel : 20 min
- Entrée du Sanctuaire Porte Saint-Joseph : 23 minutes
- Rue de la Grotte : 12 min

Je privilégie le transport local (Citybus)

La Ligne S5 : Arrêt Gare SNCF

Sens de circulation du Citybus : descendant depuis le haut du Boulevard de la Grotte vers le Sanctuaire :

Fréquence de passage :

6h30 – 9h00, et 20h00 – 22h30 : Toutes les 30 minutes

9h00 - 19h00 : Toutes les 15 minutes

JE CIRCULE EN TAXI

Les taxis sont habilités à circuler dans certaines zones restreintes à la circulation, en particulier pour la desserte des hôtels.

CONTACTS UTILES

Office du Tourisme de Lourdes : Place Peyramale - 65100 LOURDES

Tel : 05 62 42 77 40

ACTL Citybus : 0800 100 329

Compagnies de taxi : Taxis service 0800 42 08 08 et Alliance taxis 0800 820 052

CITYBUS - INFORMATIONS PRATIQUES

| Titres tarifaires | Tarifs | Déplacement(s) | Public concerné |
|--|--------|---|-----------------------------------|
| Ticket Unitaire | 1,20€ | 1 trajet | Tout public |
| Carnet 10 Voyages | 10,00€ | 10 trajets | Tout public |
| Carte Séjour (5 jours) | 12,00€ | Utilisation illimitée sur tout le réseau, valable 5 jours | Touristes, Pèlerins (tout public) |
| Ticket Unitaire Jeune | 0,50€ | 1 trajet | - de 18 ans |
| Abonn. Trimestriel jeune | 15,00€ | Utilisation illimitée sur tout le réseau, valable 3 mois | - de 18 ans |
| Abonnement Mensuel | 10,00€ | Utilisation illimitée sur tout le réseau, valable 1 mois | Résidents lourdais (tout public) |
| Abonnement Trimestriel | 25,00€ | Utilisation illimitée sur tout le réseau, valable 3 mois | Résidents lourdais (tout public) |
| Abonnement Saison | 50,00€ | Utilisation illimitée sur tout le réseau, valable du we des rameaux au 31 octobre | Travailleurs saisonniers |
| Carte Senior | 0,00€ | Utilisation illimitée sur tout le réseau (délivrée par le CCAS) | + de 65 ans |
| Carte Circulation | 0,00€ | Utilisation illimitée sur tout le réseau (délivrée par le CCAS) | Bénéficiaire CMU, RSA et AAH |
| Gratuité pour les enfants de moins de 4 ans | | | |

Plan des lignes du Citybus

VILLE DE LOURDES

Plan du dispositif anti-intrusion

Date: 26/09/2018



ZONE BLEUE: Accès par le Bd de la Grotte
ZONE VERTE: Accès par la Rue Sainte-Marie



Voie fermée à la circulation
24h/24



Point fermé
du 03/10 au 05/10: 7h30-9h et
11h-12h30 et
18h-23h
le 06/10:
7h30-9h et
11h-12h



Zone de contrôle laissez-passer:
du 03/10 au 05/10: 7h30-9h et
11h-12h30 et
18h-23h
le 06/10:
7h30-9h et
11h-12h



Sans de circulation des rues



Parking pour véhicules légers



Ligne S5 du dtibus desservant la
zone impactée par le dispositif

